

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE
Epreuve matière : COMPOSITION CULTURE GENERALE
N° Anonymat : A000022131 Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : FC.1 Section/Specialité/Série : R0000
Epreuve : 101 Matière : 5730 Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans l'ouvrage The Seven Lamps of Architecture, John Ruskin écrit en 1849. "La conservation du passé n'est pas une simple question de convenance ou de sentiment. Nous n'avons pas le droit d'y toucher. Ils ne nous appartiennent pas. Ils appartiennent en partie à ceux qui les ont construits, en partie à toutes les générations d'hommes qui viendront après nous." L'auteur fait de la conservation des monuments une forme de devoir de transmission : cela ne relève pas de la "convenance" (d'une simple convention ou la licence) ni du "sentiment", terme que l'on peut entendre avec une nuance presque péjorative, le tirant vers le sentiment aliéné — on est en pleine période romantique, à une époque où la réverie sur les ruines des civilisations perdues (Rome et Athènes en tête) est un luxe commun. Il y a peu à faire dans ce devoir de transmission — de passage le flunkie au de l'œuvre pour ainsi dire — quelque chose qui semble relever du sacré : on est dans l'intangible, ce qui ne se touche pas, une forme de tabu. Qui entend par monument, qui y — t'il dans ce concept qui justifie le propos ? Le monument c'est ce qui a survécu, du verset latin "monumere" : le monument rend compte, il est le vecteur d'un devoir sacré de mémoire (mémoire d'un grand homme ou encore d'une victoire) : c'est ainsi qu'en s'entendait dans l'Antiquité. À la Renaissance, le sens glisse vers toute construction monumentale antique. Pour Ruskin, le monument reste sans doute non seulement le monument comme tel, mais aussi et surtout vestige d'un passé glorieux (comme l'antiquité romaine, grecque ou les猛然ments médiévaux) : on est dans un héritage, un patrimoine. Pourquoi ne doit-on pas toucher à cet héritage, à ces monuments ? Parce que pour Ruskin, ils ne nous appartiennent pas, ils appartiennent à ceux en partie à ceux qui les ont construits, en partie aux générations d'hommes qui viennent après nous. Nous avons ici une assertion tout à fait paradoxale : les

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE
Epreuve matière : COMPOSITION CULTURE GENERALE
N° Anonymat : A000022131 Nombre de pages : 8

monuments appartiennent à ceux que les ont construits, donc au passé, à des . . morts, et à ceux des générations à venir qui n'en sont pas encore. Pourtant l'on est toujours la génération à venir de quelqu'un — mais au présent les monuments ne leur appartiennent pas. Et lorsque viendra le tour des générations à venir de transmettre les monuments aux générations ultérieures, ils leurs seront autant intangibles qu'à nous-mêmes. Il convient donc de s'interroger sur la nature paradoxalement des monuments et du patrimoine et de leur rapport aux hommes et au public et du public à eux. Comme héritage d'un passé parfois mystifié, l'intangibilité des monuments peut paraître soutenable.

Néanmoins, si l'y a transmission il y a dynamisme et vie : les monuments ne servent-ils pas à nous, ne servent-ils pas les peuples ?

Les dernières enquêtes du Cidoc et d'Oliver Doumat sur les pratiques culturelles des français indiquent un engouement en constante hausse du public pour les monuments et le patrimoine, seules les années 2015 et 2016, selon les chiffres du Ministère de la Culture et de la Communication 2017 marquent un coup d'arrêt en raison de la menace terroriste, rapportent les auteurs. Cette popularité peut inquiéter et Françoise Benhamou dans Politique Culturelle, fin de partie pointe les risques d'une dégradation rapide des monuments en raison de cette popularité et surtout de l'attrait touristique de la France à l'étranger. Marc Fumagalli ~~peut~~ craignant déjà ce type de menace lorsque il dénonçait la dégradation rapide de certains châteaux de la Loire due en outre à une insuffisance de fonds consacrés à leur restauration. Si l'on prend "monument" dans une acceptation très large on pourra-t-il cet étendu se rappeler la fermeture de la grotte de Lascaux dont les perspectives

universités étaient dégradées par la pollution biologique générée par la fréquentation du public. Pourrie donc à l'extrême, l'intangibilité du monument impliquerait sa fermeture au public pourtant demandeur. S'il y a intangibilité, la restauration elle-même semble exclue.

Intangible, le monument, sa crise exclut donc toute intervention humaine, même pour faciliter sa transmission (d'où nous avons le devoir). Vienent alors à l'esprit, en effet les restaurations de monuments de Viollet-le-Duc sous le second Empire très décriées car elles se basaient plus souvent sur l'imagination que sur un véritable travail documentaire. Ajouté hui encore, dans la tendance d'un antiquaire ou d'un professionnel du patrimoine, l'expression "C'est du Viollet-le-Duc" est extrêmement péjorative, malgré les qualités esthétiques et architecturales de certaines de ses réalisations comme les murailles de Carcassonne. Dans le même registre on peut s'interroger sur la restauration récente des arènes d'Arles, monument classé, avec des pierres rafraîchies et des arêtes si nettes qu'en voient le monument neuf; c'est sans compter les rembordes de sécurité qui ^{en pierre} ont été rajoutées — et qui n'existent certainement pas du temps de leur construction. Ces deux exemples évoquent dans le sens d'une intangibilité du patrimoine et des monuments — mais intangibles pourquoi? C'est pour les transmettre en l'état aux générations futures mais aussi parce que ces mêmes monuments appartiennent à ceux qui les ont construits.

Il y a indéniablement une notion de sacré dans la citation de Roshin. Le monument l'est encore plus que le temple ou l'espace sacré, puisque le fidèle ou l'initié peuvent y pénétrer — le monument a quelque chose des Saint des Saints, il est comme Torah transmise de génération en génération et qui, intangible, se dégrade au fil du temps. Le monument appartiendrait aux réalisations passées qui entrent ici dans la sphère du mythe, telles les géants des mythologies primitives. Le monument est le fruit de l'antiquité et qui sommes-nous pour y toucher? D'où le culte des ruines des voyageurs.

antiquaires et lettrés de la Renaissance à l'âge romantique (avec une ^{mauvaise} ~~mauvaise~~ réflexion philosophique et religieuse sur la ^{nécessité} ~~nécessité~~ des gloires temporales). Si l'on tient stricto sensu à l'appartenance des monuments à ceux qui les ont construits, on peut tirer le sens également vers l'architecture contemporaine. Les architectes jouissent de droits sur les constructions et aménagements qu'ils ont opérés : certains lieux publics tels des bibliothèques ne peuvent pas être aménagés aussi bien qu'ils le devraient (aujourd'hui du point de vue mobilité qui immobile) pour respecter de tels droits : jusqu'à dans la disposition des rayonnages et l'éclairage de la symbolique. Le Vingtième siècle a même vu les efforts de Le Corbusier pour faire classer de son vivant ses propres réalisations. Enfin venant à l'esprit un type particulier de monuments : ils appartiennent au sens symbolique à ceux qui les ont construits, mais malgré eux et pour leur sang, ces monuments au morts : ~~assureur de l'avenir~~, Village Orailler ~~au mémorial de la Shoah~~ — on est ici indéniablement dans une forme d'intangibilité sacrée, lieu de mémoire, + à transmettre en l'état aux générations futures.

Et c'est là que nous butons contre un paradoxe supplémentaire : sacré, intangible, le monument relève en quelque sorte de la mort (un peu comme la culture grecque Malraux définissait comme la mystérieuse présence de la mort dans la vie) et pourtant il relève d'une dynamique, celle de la transmission et l'orienté vers des vivants ; les générations futures. Les monuments ne servent-ils pas plutôt des lieux veillants, des lieux d'au-delà ?

Nous avons vu plus haut que l'intangibilité du monument poussée à l'extrême ne peut que conduire à sa destruction programmée. Un culte farouche des irréasonnés du monument peut même conduire à sa destruction : Françoise Choay, dans son ouvrage L'Allégorie du Patrimoine cite le cas de ces clercs ~~du Moyen~~ - Âge Froid, antiquaires peu ne faisant rien moins que pulluler les ruines de Rome pour en rapporter des fragments avec eux ; certes un certain niveau d'intangibilité "ancie" est souhai-

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE
Epreuve matière : COMPOSITION CULTURE GENERALE
N° Anonymat : A000022131 Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : FCI Section/Specialité/Série : R0000
Epreuve : 101 Matière : 5730 Session :

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

ble aussi (et c'est le sens du classement du patrimoine) ^{supteur} quand d'autres de ces clerics se servent des ruines de Rome comme carrières pour construire en France des abbayes. La dimension sacrée du monument a ses limites aussi lorsque il s'agit d'un lieu de vie et d'un lieu public. Si l'on prend l'exemple des bibliothèques, elles restent dans l'inconscience collective un monument qui impressionne (mais tout à fait patrimonial) et où l'on peut entrer et sortir — d'où la préoccupation constante qui est de recentrer la politique sur le public et l'usage. Si l'on poursuit l'argument de la sacralité même un peu loin, en prenant un point de vue particulièrement religieux on pourrait dire à l'instar du théologien Guillaume Durand que dans une église gothique ce n'est pas tant les murs qui comptent que les pierres vivantes que sont les fidèles ! C'est donc vers l'humain, le public, qu'il convient donc de renouer tout l'intérêt.

Ruskin semble en effet oublier le public présent, au plus tôt contemporain dans un enthousiasme tourné vers l'avenir. Comme dit plus haut, le patrimoine est vivant : c'est un des secteurs culturels immobiliers (si l'on excepte la parenthèse 2015-2016), fréquenté par les français en famille et plébiscité par le tourisme étranger. Ces derniers manquent souvent pour entretenir les monuments mais l'on ne peut frustrer ce désir présent, surtout dans une démocratie au travail qui tire sa tradition de 1958 où il s'agissait de rendre les œuvres majeures de l'humanité accessibles au plus

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE
Epreuve matière : COMPOSITION CULTURE GENERALE
N° Anonymat : A000022131 Nombre de pages : 8

grand nombre. Et cet aspect l'ouvre de même à la problématique de l'intangibilité du monument. Si l'on part du principe qu'un monument est aussi un lieu de vie, il ne doit pas gêner la vie de ceux qui y vivent ou le fréquentent. Or, bien que nécessaire pour la transmission, le déversement gène souvent l'usage en l'habitant : l'habitant d'une commune classée ne peut pas aménager son domicile comme il veut (uelle clématisation en façade) ; plus grave, l'incendie récent de La Cité Radieuse à Marseille a montré que le bâtiment n'est définitivement pas aux normes les sévères actuelles ; quant à son matériau de construction (béton des années 1950 avec une trop forte proportion de sable qui dégrade lentement) faut-il penser à le remplacer par le matériau d'origine ? On pourrait même étre tenté de se demander ce qui va le mieux : un monument classé fait pour un homme idéal correspondant au nombre d'or comme chez Le Corbusier, ou une simple habitation faite pour l'homme comme en construisait l'un de ses détracteurs, l'architecte Fernand Pouillon. Le monumental d'ailleurs peut s'accorder le pauvre, puisque Le Bonif (construction monumentale si l'en est, et d'autant plus qu'elle porte le nom d'un Président de la République défunt) a été conçue, le site patrimonial de Richelieu ne suffisant plus et pouvant être préservé du même coup d'une trop grande fréquentation.

Lieu de vie, le monument est cependant enfin un lieu vivant. Pierre Nora parle des lieux de mémoire (qui d'ailleurs englobent plus que les monuments de pierre, puisque pour lui La Marseillaise est un lieu de mémoire) comme de "laboratoires" d'une mémoire en train de se faire : donc quelque chose de vivant - et de dynamique. En tant que monumentum⁴, ce qui rappelle le passé dans le présent, le mest-même peut aller bien

ceu-delà des monumens de pierre lui-même ; Ce marquage peut être "monument". Françoise Choay insiste d'autreurs sur l'estensibilité des notions de patrimoine et de monuments : le monument mémorial, le monument d'un passé antique et glorieux, le monument contemporain ^{ou ancien} sont également monumental. Une extensibilité devant laquelle Françoise Choay reste d'autheurs sceptique : Et c'est-il raisonnable de danser si l'inventaire des monuments nationaux relève du centre commercial ou friche industriel voire à se dégrader rapidement et à l'intérêt esthétique discutable. En tout cas celle-ci pointe bien la dimension ethocentrique et occidentale du patrimoine : les monuments sacrés, lieux de cultes jésuïtiques ne sont pas renversés, mais constamment reconstruits à l'identique, comble de la restauration pour une transmission optimale aux générations futures. Le monument tendue ici au symbolisme : ce n'est plus son aspect matériel qui compte. N'est-ce pas enfin ce qu'est réellement le monument : un moyen de veiller à sa restauration, comme un organe avec celles perpétuellement renouvelées), une allégorie vivante — pour citer indirectement le titre de l'ouvrage de Françoise Choay ?

John Ruskin, bien qu'il ait le sens de la transmission des monuments aux générations futures et nient à tout fier pour l'intérêt de celles-ci et par respect quasi religieux pour ces générations passées, l'intérêt des générations présentes. Il fait des monuments, à force de les sacrifier, des objets morts non faits pour la vie ni pour les vivants. Or, le monument est bien construit pour les vivants, qui ils y reviennent ou le fréquentent, et le monument même est vivant : il vit, se dégrade, est recomposé. C'est une notion fluctuante mais surtout en tant que porteur de symboles et signal lui-même il demeure un agent actif de la mémoire.

..... /